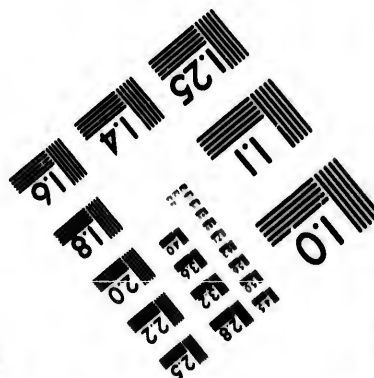
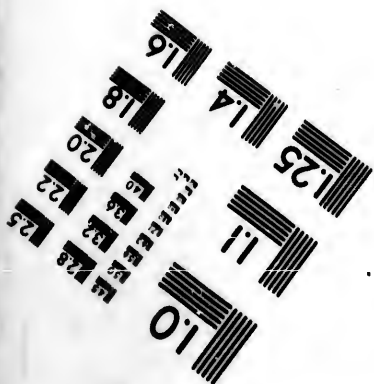
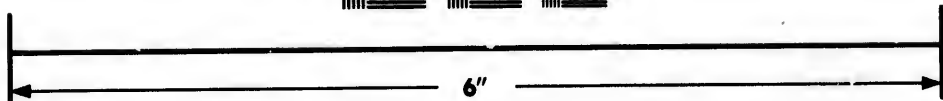
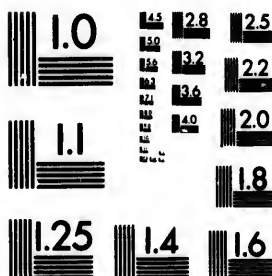


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 1.8 2.0 2.2 2.5
2.8 3.2 3.6 4.0 4.5

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 3.5 4.0 4.5 5.0

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓				

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

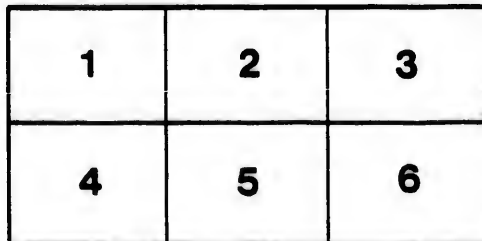
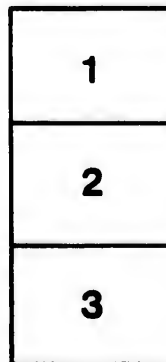
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

re
détails
es du
modifier
er une
ilimage

es

errata
to

pelure,
on à

32X

18 Dec 1851

LETTRE PASTORALE

DE MGR. L'ÉVÊQUE DE MONTREAL, POUR LA FIN DE L'ANNÉE 1851.

IGNACE BOURGET, par la miséricorde de Dieu et la grâce du St. Siège Apostolique, Evêque de Montréal, etc., etc., ect.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous les Fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction en N. S. J. C.

Cette Lettre N. T. C. F., est pour épancher notre cœur paternel dans le sein de notre grande famille, et vous faire, fils bien aimés, les souhaits de la nouvelle année. Elle vous porte la parole et la bénédiction de votre premier Pasteur, dans ce jour qui réveille nécessairement les plus douces sympathies. Que de choses couleraient de notre plume, si nous laissions notre cœur à toutes ses émotions ! Mais Nous comprenons que ce moment d'épanchement affectueux doit être court.

L'année 1851 s'est, comme toutes les autres, évanouie comme une ombre fugitive et dissipée comme une fumée légère. Pleurons, si nous avons eu le malheur de la passer dans le péché ; car ce serait encore une année de perdue. Aujourd'hui nous sommes plus près, d'une année, de notre éternité. Réjouissons-nous, car notre rédemption approche, si nous nous sommes sérieusement préparés à entrer dans les années éternelles. Pendant l'année qui vient de s'écouler, nous avons reçu une infinité de grâces ; remercions en le Père des lumières, de qui vient tout don parfait. La mort nous a enlevé beaucoup de nos frères. Prions pour eux ; et entendons les nous dire : *L'an dernier, ce fut notre tour, cette année ce sera le vôtre.* Puisse ce cri lugubre, qui s'échappe de toutes les tombes, nous faire sentir jusqu'au fond de l'âme qu'il est temps de nous débarrasser de notre léthargique indifférence pour notre salut.

Ce monde est un lieu d'exil ennuyant : ne nous y attachons donc pas. Ce monde n'est qu'une figure qui passe : laissons le donc passer avec tous ses faux biens. Cette vie est une vallée de larmes : ne nous livrons donc pas à ses vaines joies. Déjà nous avons un pied dans la fosse ; n'allons donc pas de l'autre danser et sauter, comme des insensés. Le temps passé a été bien mauvais : rachetons le donc par des bonnes œuvres, qui peuvent seules assurer notre vocation et notre élection à la vie éternelle.

Et puisque nous sommes ici en famille, Nous vous dirons, N. T. C. F., tout ce que nous inspire l'affection paternelle que Nous vous portons à tous. Oui : Nous vous dirons nos joies et nos douleurs ; nos espérances et nos craintes. Depuis quelques années, la Société de Tempérance nous comble de joie, parce qu'elle fait votre bonheur, en vous procurant l'abondance de tous les biens spirituels et temporels. Les fruits de vie, qu'elle produit, sont si délicieux, que vous avez presque tous voulu vous en nourrir, en vous enga-

geant à ne jamais prendre aucune boisson enivrante. Ils sont heureux ceux qui parmi vous sont demeurés fidèles à une promesse si solennelle. Et grâce à la bonté de Dieu, c'est le très grand nombre. Ils sont heureux aussi ceux qui, après avoir commis d'horribles crimes d'intempérance, se sont enrôlés dans cette société bienfaisante, et y sont morts pénétrés de repentir et pleins d'espérance. Oh ! oui : N. T. C. F. heureuses, mille fois heureuses les lèvres qui, ayant baise une fois l'Image sacrée du Dieu abreuvé de fiel et de vinaigre, n'ont plus jamais voulu se tremper dans ces liqueurs empoisonnées qui si souvent répandirent la désolation et la mort dans notre chère patrie !

A une joie si pure succède aujourd'hui une douleur bien amère. Car il nous revient de toutes parts que l'homme ennemi de tous biens, sème l'ivraie dans le champ du père de famille, et, tend ses pièges sous les pas des hommes faibles ou imprudents. Nous n'en sommes pas surpris, car Nous savons que l'Enfer s'arme de toute sa rage, afin de détruire les œuvres descendues du Ciel, pour le salut des âmes. Un grand combat, N. T. C. F., s'engage entre l'Ivrognerie et la Tempérance. C'est un moment de crise : c'est une question de vie ou de mort. Il s'agit de décider si la Tempérance continuera à régner sur cette terre, pour le bonheur de ses habitants, jusqu'au dernier jour où elle remontera au Ciel, avec les âmes qu'elle aura sauvées ; ou si l'Ivrognerie reprendra son empire, pour remplir de deuil ce pays aujourd'hui si heureux, et redescendre au fond des Enfers, avec des milliers d'âmes qu'elle aura dégradées, et comme abruties.

A la vue d'un danger que tous les gens sages regardent comme imminent, il est clair que le Pasteur doit jeter le cri d'alarme. C'est ce que Nous faisons en ce jour qui commence la nouvelle année. Car vous le savez N. T. C. F., c'est ordinairement, à pareille époque, que la tentation de manquer à son engagement à la Tempérance est plus violente, et voilà pourquoi Nous montons aujourd'hui dans toutes les chaires de ce Diocèse, au moyen de cette Lettre, pour vous dire avec tout l'accent de la plus intime conviction : *N'avez-vous pas reçu, comme un don du Ciel, l'ineffable Tempérance, à laquelle vous appartenez ? Cette admirable société n'a-t-elle pas fait votre bonheur, depuis que vous en êtes membres ? Eh ! bien, N. T. C. F., l'Enfer rassemble aujourd'hui ses bataillons, pour la détruire, s'il le peut, de fond en comble. Si elle tombe : hélas ! que de maux vont venir fondre sur notre pays ! des maux, hélas ! cent fois plus grands que ceux dont nous a délivrés la Sainte Tempérance. Souffrirez-vous que le drapeau victorieux de notre Société, qui flotte majestueusement sur tous nos dômes soit ignominieusement abattu ? Permettez-vous qu'à sa place on hisse, tout autour de vos paisibles et dévotes Eglises, des enseignes, qui sont des pavillons de bien triste mémoire. Que diraient les ennemis de la Tempérance ? Ils diraient : Nous le disions bien, que ça ne tiendrait pas.*

Mais il ne tient qu'à vous, N. T. C. F. de les faire mentir cette fois, comme par le passé, ces ennemis acharnés de la Tempérance. La conservation de cette bienveillante société sera le fruit de votre bonne volonté, comme le fut son établissement. Oui : le bras tout-puissant qui l'éleva, la soutiendra, en dépit des vains efforts de l'Enfer et de ses suppôts, dès que vous vous montrerez fermes et généreux. Et en effet, lorsque vous prîtes en masse l'engagement de la Tempérance, il y avait des auberges dans toutes les rues de nos cités, et sur toutes les routes de nos campagnes. Cependant elles ne purent vous empêcher d'embrasser une société qui vous offrait tant de biens ; et elles tombèrent d'inanition. Si donc elles cherchent à se relever, ce ne sera que pour retomber plus lourdement, si vous tenez à votre engagement.

Et que s'en suivra-t-il, N. T. C. F. ? Il s'en suivra que ceux qui spéculent sur votre faiblesse et infidélité seront trompés dans leurs calculs. Ils seront ruinés, ces hommes qui entreprennent encore de ruiner nos bonnes et heureuses familles canadiennes ; qui voudraient encore se rassasier du sang de la veuve et de l'orphelin ; qui auraient encore le triste courage de s'engraisser de la substance de femmes vertueuses et d'enfants innocents. Loin de vous ces pestes de la Société ! Trop long-temps, elles firent votre malheur ! Voyons ensemble les moyens que nous pourrions prendre pour que de mauvaises auberges ne puissent ruiner la Tempérance. Nous les réduisons à trois : l'union la prière et l'aumône.

Le premier moyen, pour soutenir la *Tempérance*, est l'union de tous ses membres. Or, cette union, N. T. C. F. qui fait la force de toute société, nous est nécessaire plus que jamais, parceque le danger est plus grand. Et si elle existe, cette sainte union, la cause de la *Tempérance* est gagnée. Ainsi, par exemple, qu'il y ait bonne entente entre vous tous, pour ne pas mettre le pied dans les auberges, pour n'avoir point de boissons fortes à vos noces et repas de famille, pour ne vous retirer, quand vous êtes en voyage, que dans de vraies maisons de tempérance ; et la victoire est certaine.

Pareillement, que l'on s'entende bien partout, pour qu'aucune *Licence* ne soit donnée sans nécessité, ou à des hommes incapables de tenir le bon ordre ; et toutes les paroisses sont sauvées. Car vous connaissez les maux horribles que cause une seule auberge mal réglée. Vous avez souvent à en gémir, vous surtout, bons pères et bonnes mères, qui voyez des aubergistes vous arracher vos enfants les Dimanches et Fêtes, pour les cacher et les faire jouer, s'enivrer, se battre à la honte de vos respectables familles, et au grand scandale de la paroisse. N'est-ce pas ce qui se voyait et se voit encore journellement dans tous les lieux où ces mauvaises maisons sont encouragées ? Et n'est-ce pas ce qui se verra partout, si ces maisons de démoralisation ressuscitent ?

Et en effet, que ne peut-on pas attendre de gens qui courent après les voyageurs, pour les arrêter et les faire boire, qui estiment si peu les âmes, que pour quelques viles pièces d'argent, ils ne craignent pas de les vendre au démon ? Sous prétexte de ne pas perdre leurs pratiques, ne les voit-on pas en toute occasion enivrer le monde, vendre les saints jours de dimanche et de fête, attirer les jeunes gens, sachant bien que l'argent qu'ils reçoivent d'eux est un argent volé à leurs parents : souffrir chez eux les paroles les plus obscènes, les blasphèmes les plus exécrables, les chansons les plus impudiques ? Grand Dieu ! Quelle conscience que celle de ces aubergistes qui à tout instant du jour et de la nuit souffrent tant de scandales, pour avoir des pratiques ! Quelle profession dangereuse que celle où l'on n'est moralement pas capable de gagner sa vie sans être l'occasion prochaine de la perte des âmes ! O âmes précieuses, vous valez pourtant tout le sang de J. C. !

Le second moyen que Dieu nous donne pour garder la *Tempérance*, c'est la prière fervente. Or, par prière il faut entendre tout exercice de piété et de religion. Voici à ce sujet quelques pratiques faciles, mais souverainement efficaces, que Nous vous recommandons de garder.

1^o. Dites chaque jour, votre *Pater* et *Ave* de la *Tempérance*, avec cette touchante invocation : *Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre, ayez pitié de nous*. Vous gagnerez par là 300 jours d'indulgences, qui vous aideront à vous acquitter envers la divine justice, pour tous les excès passés, et vous donneront moyen de soulager les âmes du Purgatoire, qui peut-être brûlent dans

ces feux dévorants, à cause de vous, et pour expier les faux plaisirs de laboison pris avec vous.

2°. Assistez à la Messe de Tempérance, chaque fois qu'elle vous sera annoncée. Notre Seigneur descend du Ciel, pour convertir les ivrognes, ne feriez-vous point quelques pas pour l'aider dans cette œuvre toute divine. Il a besoin du secours de vos prières, ne l'oubliez pas, N. T. C. F. comme il a besoin de votre travail, pour faire pousser vos terres.

3°. Confessez-vous au moins quatre fois par an ; et vivez assez bien, pour communier et gagner les quatre indulgences, qui ont été accordées à la société par Notre St. Père le Pape. Refuseriez-vous de prendre un moyen si facile de persévérer et de payer vos anciennes dettes ? La visite de Notre Seigneur et la bénédiction de son Vicaire sur la terre ne vous paraissent-elles pas un grand bonheur ? Y seriez-vous indifférents ? Oh ! loin de vous une si noire ingratitude !

Le troisième moyen que nous avons à vous suggérer, pour maintenir notre belle et grande société de *Tempérance*, c'est la charité, qui couvre la multitude de nos iniquités, et féconde toutes nos entreprises. Car vous le savez, N. T. C. F. le plus sûr moyen de faire réussir une affaire, c'est de mettre les pauvres dans ses intérêts. Avec eux, il n'est pas d'affaire, qui n'ait un plein succès ; quelque difficile qu'elle puisse être. Or, s'il est une entreprise difficile pour nous, dans ce moment critique, c'est assurément le maintien de la Société de Tempérance. Comme elle est engagée dans un grand combat, nous sollicitons pour elle le puissant secours de l'aumône. Elle y a un droit bien acquis. Car, que d'étonnantes économies n'a-t-elle pas fait faire dans chaque paroisse. Des calculs incontestables ont porté le chiffre des épargnes, dans chaque paroisse tant soit peu populeuse, jusqu'à des vingt, trente, et quarante mille louis.

Si donc chaque paroisse appliquait aux bonnes œuvres la centième partie de ce que fait épargner tous les ans la Tempérance, oh ! que de grandes et belles œuvres se feraient partout, pour le soulagement des pauvres, le bien de la Paroisse et l'avantage du Diocèse. Car, vous ne devez pas oublier, N. T. C. F. que vous vous devez à la famille, à la paroisse, et au diocèse, au sein desquels la Divine Providence vous fait vivre. Car pour vous tous, ce sont trois familles qui n'en doivent faire qu'une ; et qui méritent par conséquent votre sympathie.

Soyez donc d'abord charitables pour vos parents. L'ordre de la charité le veut ainsi. Ayez soin surtout de vos pères et mères : la justice et la piété vous y obligent autant que la charité. Redoublez de charité, quand la caducité fait tomber les auteurs de vos jours dans des infirmités qui vous les rendent fort à charge. Car c'est alors qu'ils sont dignes de vos soins les plus affectueux. Loin de vous ces monstres dénaturés qui vont jusqu'à refuser de payer ou qui paient mal leurs pensions viagères. C'est une de ces injustices qui crient vengeance au Ciel, et font toujours tomber la malédiction sur les familles. Vous sécheriez de frayeur si Nous vous rapportions ici les châtimens que Nous avons vu tomber sur des enfans ingrats, qui s'étaient rendus coupables de ce crime.

Soyez zélés pour les bonnes œuvres de votre paroisse. Le Pasteur est votre père et l'Eglise votre mère. Ayez soin que vos pauvres trouvent chez vous ce qui leur est nécessaire ; mais voyez en même temps à ce qu'ils ne vivent pas dans l'oisiveté, la mère de tous les vices, pour eux comme pour le reste des hommes. Gardez-les au milieu de vous. Car le vagabondage est

toujours une plaie pour la Société, et une honte pour une paroisse. Ne reculez pas devant les dépenses qu'il vous faut faire pour l'éducation des enfants de la paroisse. Il y va de l'intérêt de vos familles, et de l'honneur de votre pays.

Regardez-vous comme appartenant à la grande famille du diocèse ; et faites-vous un mérite de participer à toutes ses œuvres. Il s'y trouve des hôpitaux pour les malades, des Asiles pour les vieillards caduques, des hospices pour les veuves et les orphelins, des refuges pour les âmes innocentes, et pour celles que le repentir ramène à Dieu. Ces diverses institutions sont ouvertes aux campagnes comme à la ville ; et on y voit journellement arriver des misères de toutes les espèces. Hélas ! elles sont trop pauvres, pour les accueillir toutes. L'assistance publique leur est nécessaire, parceque ce sont les besoins publics auxquels elles répondent. Nous les recommandons donc à votre tendre charité. Il y va d'ailleurs du soulagement de vos pauvres et infirmes qui y sont reçus. Il est donc juste que la paroisse y contribue. Et pour cela vous avez un moyen bien simple.

Appliquez, par exemple, les quêtes dominicales aux bonnes œuvres paroissiales et diocésaines, et vous aurez un fond toujours prêt pour secourir toutes sortes de misères. Lorsque vous ne pourrez donner chez vous, à vos pauvres, les secours que vous leur devez, vous les ferez entrer dans les maisons de charité, et vous aurez de quoi leur payer de petites pensions. Au moyen d'un sou que vous mettez, le dimanche, dans la bourse de l'Eglise, vous aurez le précieux avantage de participer à tous les mérites de ces saintes maisons, qui soulagent, chaque année, des milliers de pauvres. Or, vous n'en doutez pas, N. T. C. F., ce seront des milliers d'avocats qui vous feront gagner le grand procès de votre éternité bienheureuse. Que Dieu souffle dans vos cœurs son esprit de charité. Que ce souffle divin ne fasse de vous tous qu'un cœur et qu'une âme. Alors, vous comprendrez l'excellence de l'union qui fait de grandes œuvres avec de bien petits moyens.

En faisant aujourd'hui de si vives instances, pour vous porter à la pratique des bonnes œuvres, Nous nous acquittons du vœu exprès que Nous en fîmes, le printemps dernier. Car à la vue des pluies continuelles qui faisaient craindre pour la moisson, nous promîmes deux choses, pour vous obtenir d'être préservés du fléau d'une nouvelle famine ; savoir, d'aller en pèlerinage à Notre-Dame de Bonsecours, et d'user de toute la grâce de notre saint ministère, pour vous embraser du feu sacré de la charité. En accomplissement de cette promesse, Nous avons fait, dans son temps, avec toute la solennité possible, une procession à ce religieux sanctuaire, qui renferme tant de grâces et de consolations. Marie a daigné nous regarder d'un œil de miséricorde ; et Nous ne cesserons de l'en bénir. Cette bonté de notre Mère nous donne l'espoir que l'appel que nous faisons à votre charité sera compris.

Nous pouvons donc compter sur votre union, votre prière et votre charité, pour le soutien de la *Tempérance*. Elle vivra donc cette belle société, parce que votre cœur, votre bouche, votre main vont lui venir en aide. Pouvait-il d'ailleurs sécher et périr cet arbre de vie qu'arrosent sans cesse cinq Associations diocésaines qui sont comme cinq grands fleuves qui portent en tous lieux des eaux vives, qui jaillissent jusqu'à la vie éternelle. Telle est, N. T. C. F., la noble tâche que nous nous imposons, en commençant l'année, celle de tout faire pour garder la *Tempérance*. Aussi point de boisson sur nos tables, dans ces jours de fêtes. Que la joie délicieuse de l'esprit saint prenne la place de la fausse joie des liqueurs enivrantes. Que cette joie pure

soit un avant-goût des joies du Ciel, qui enivrent les bienheureux. Qu'il est beau ce ciel, qui nous attend, après les mortifications de cette vie ! Qu'il nous doit tarder d'y arriver ! Quand y serons-nous réunis, pasteurs et brebis, pour ne plus jamais nous séparer. Oh ! ciel, si nous pouvons te posséder un jour, ce sera pour attirer dans ton sein les chères âmes qu'à confiées à nos soins le Souverain, Pasteur. Puissent ainsi tous nos vœux être accomplis ! Ainsi soit-il.

Sera la Présente Lettre Pastorale lue au Prône de notre Cathédrale, à celui des Eglises Paroissiales, et en Chapitre dans toutes les Communautés religieuses, le jour de la Circoncision ou le premier jour de dimanche ou fête après sa réception.

Donné à Montréal, le dix-huit décembre, mil huit cent cinquante-un, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre Secrétaire.

L. † S.

✠ IG. EV. DE MONTREAL.

Par Monseigneur,

Jos. OCT. PARÉ. Chan. Secrétaire.

